

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de		e permis		Date d'inspection		
Sabrina Damboise	2019283			Le 05 novembre 2024			
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone		
Garderie chez Sabrina					(506) 445-1180		
Adresse				<u> </u>			
190 rue Principale Sainte-Anne-de-Madawaska NB E7E	1B8						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ			limite pour conforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative ren enfance et ses règlements sur les permis en fonction du r des dossiers pour les membres du personnel, de la désig éducatrice) et des dossiers pour les enfants ainsi que les Observation de la sieste sur les 2 étages, de la collation (enfant.	atio, des c nation (ma consenter	lossi anqu nent	iers adm e seuler s signés	ninistra ment 1 s.	tifs tenus s hrs sur 10 p	ur les lieux, oour une	
original signé par Pascale Dumont-Levesque Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	Le 05 novembre 2024 Date					
original signé par Sabrina Damboise Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le 0	5 nove	mbre 2024		
·							